

**ASSEMBLÉE NATIONALE**13 janvier 2006

---

ENGAGEMENT NATIONAL POUR LE LOGEMENT - (n° 2709 rectifié)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N° 512

présenté par

MM. Le Bouillonnet, Brottes, Mmes Lepetit, Gautier, M. Dumont,  
Mmes Saugues, Darciaux, MM. Bono, Ducout, Mme Lebranchu, MM. Cohen,  
Boisserie, Mmes Lignières-Cassou, Robin-Rodrigo  
et les membres du groupe Socialiste

-----  
**ARTICLE 10**

Supprimer cet article.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

La réforme proposée par cet article du supplément de loyer de solidarité n'est pas la bonne réponse à la crise du logement et tout particulièrement au manque de logements locatifs à loyer accessible.

Il est préférable de laisser aux bailleurs le soin de gérer ces situations généralement rares.